

FORMATION REGLEMENTATION DU METIER - MODULE ALUR-JU JURIDIQUE

Conforme au décret n°2016-176 du 18 Février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier

Objectifs

- Maitriser les fondamentaux juridiques et commerciaux
- Identifier le rôle et les obligations du conseiller en immobilier
- Les différents types de mandats et ses obligations : diagnostics et documents obligatoires
- Maitriser les fondamentaux juridiques et commerciaux
- Identifier le rôle et les obligations du conseiller en immobilier

Public Visé

Profession immobilière

Durée

14.00 Heures en présentiel en présentiel

2 Jours

Pré Requis

Aucun

Parcours pédagogique

- **Maitriser les fondamentaux juridiques et commerciaux**
 - Loi Hoguet
 - Loi Alur
 - Code de déontologie
 - Tracfin
 - Loi Elan
 - Responsabilité professionnelle
 - DGCCRF- Honoraires
- **Identifier le rôle et les obligations du conseiller en immobilier**
 - Différenciation des 2 statuts professionnels
 - Obligations légales du professionnel en immobilier
 - Vocabulaire technique
 - Maitriser la rédaction de l'avant contrat
 - Clauses suspensives
 - Compromis ou promesse de vente ?
 - Conseiller sur les diagnostics obligatoires pour la vente
 - Veiller à l'actualité des prêts immobiliers
- **Les différents types de mandats et ses obligations légales**
 - Maitriser les différents types de mandats et les obligations réciproques du vendeur et du professionnel
 - Renseigner les diagnostics obligatoires pour la vente du bien
 - Répondre aux objections dans le fond et dans la forme

Méthodes et moyens pédagogiques

- Salle de formation
- Vidéoprojecteur
- Supports de formation (papier / projeté)

Méthodes et modalités d'évaluation

QCM, tour de table, observation